

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mercredi 20 septembre 2023

Nombre de

conseillers

En exercice : 8

Présents : 6

Votants : 7

L'an deux mille vingt trois le vingt septembre à 18 heures 35.

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Valentin TRESY, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER, Pierre MIDOL.

Date de
convocation :

14/09/2023

Date d'affichage :

14/09/2023

Absents excusés : Roger BRUN, Sonia FAGOT (donne pouvoir à Laurent MASSON)

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

OBJ. : Validation de la taxe d'affouage pour 2023 2024

L'affouage s'effectuera dans les parcelles 1,2 et 3 route de la panne ainsi que 19 et 21 route forestière de Combès aux Larres.

Le Conseil, à l'unanimité

Valide la taxe d'affouage à 6 euros le stère.

Autorise le maire à informer les habitants, le nombre de candidats déterminera le volume attribué et le prix du lot,

Autorise le Maire à organiser le partage et le tirage des lots.

Nomme les garants de l'affouage qui sont Monnier Dominique et Tresy Valentin,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Secrétaire de séance, LELIARD Isabelle

Le Maire, MASSON Laurent

